

Le génie de l'informatique risque la prison

CONTREFAÇON. Serge Humpich a réussi à percer le secret des cartes de crédit et a semé la panique dans les banques. Il est aujourd'hui passible de sept ans de réclusion et de 5 millions de francs d'amende.

« **J'**AI JUSTE voulu démontrer une faille dans le système de sécurité. » Serge Humpich, 36 ans, qui a mis au point un système permettant de tromper les terminaux bancaires, s'est vu notifier début octobre son renvoi devant le tribunal correctionnel de Paris. Cet ingénieur-informaticien, poursuivi pour « délit de contrefaçon de cinq cartes bancaires au préjudice du GIE cartes bancaires », « accès frauduleux dans un système de traitement automatisé » et « introduction frauduleuse de données », risque 7 ans de prison et 5 millions de francs d'amende. Son procès a été fixé au 21 janvier 2000.

Vous considérez-vous comme un délinquant ?

Serge Humpich. Je n'ai jamais eu d'intention délictueuse. Le GIE cartes bancaires n'a subi aucun préjudice. Grâce à moi, ils en savent plus aujourd'hui qu'avant en matière de sécurité. Je me sens grugé. En fait, personne n'imaginait qu'ils allaient me poursuivre. Le GIE cartes bancaires s'est obstiné. Cette situation est injuste.

Pourquoi vous intéressez à la sécurité des cartes bancaires ?

Depuis trois ou quatre ans, je m'étais penché sur la question. Je savais que leur système n'était pas solide, que les algorithmes (NDLR : méthode de calcul) étaient obsolètes. Je savais que je pouvais le faire. J'ai obligé le consortium des cartes bancaires à m'écouter.

Qu'avez-vous trouvé exactement ?

Essentiellement un nombre à 96 chiffres qui permet de refaire une zone d'authentification (NDLR : cette donnée permet d'authentifier la carte bancaire) et ainsi faire sauter les valeurs d'identification (NDLR : le

code secret). En clair, j'ai fait une carte de crédit qui disait toujours « oui » quel que soit le code composé. Je faisais des tests dans les cabines téléphoniques. J'avais la tonalité. Je raccrochais. Ça marchait.

Comment avez-vous prouvé votre « savoir faire » ?

Je suis allé dans deux stations de métro à des heures de pointe pour effectuer le plus petit achat possible avec une carte de crédit, à savoir des carnets de dix tickets de métro. Je les ai achetés avec des cartes comportant des numéros impossibles comme 0,1,2,3,4... Les tickets ont été transmis avec les factures au GIE cartes bancaires.

Cela n'a pas été suffisant...

Le GIE m'a ensuite donné deux cartes de crédit et m'a demandé d'en faire une troisième sur le même modèle. C'était juste pour gagner du temps, avoir des informations sur ma méthode. Ceci montre, cependant, que le GIE a bien cherché à négocier. On a même rédigé un contrat de « savoir-faire et de secret ».

Vous dites avoir décelé une faille dans le système de sécurité. Pensez-vous que cela s'est amélioré ?

Il ne s'est à peu près rien passé. Le GIE vend de la sécurité aux banques, industriels, particuliers. Quelqu'un qui sait ce que je sais peut très bien refaire ce que j'ai fait. Tous les terminaux de paiement sont à revoir ! Les enjeux financiers sont colossaux !

Vous êtes détenteur d'un « secret » dont vous ne pouvez rien faire...

La juge d'instruction m'a clairement fait comprendre qu'il fallait que je me taise. Curieusement, le dossier judiciaire a été expurgé de tous les éléments techniques. Aujourd'hui, ma seule défense, c'est de parler.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE DUBOIS



EPINAY-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS), LE 28 OCTOBRE. Serge Humpich a mis au point un système permettant de tromper les terminaux bancaires : une carte de crédit qui dit toujours « oui », quel que soit le code composé. (LP/OLIVIER LEJEUNE.)

Une « clé secrète » pour dévaliser n'importe quel magasin

L'INFORMATICIEN Serge Humpich a trouvé la « clé secrète » qui permet de leurrer les terminaux de paiement électronique (TPE), en 1997. Il a ensuite réussi à fabriquer des « fausses cartes », qui lui donnaient virtuellement la possibilité de dévaliser n'importe quel magasin et certains distributeurs de billets.

Après avoir simulé un début de négociation en juillet 1998, le GIE Cartes bancaires avait porté plainte. Serge Humpich avait été interpellé et mis en examen en septembre 1998. L'enjeu était de taille. L'informaticien pouvait faire vaciller un empire qui pèse lourd : 35 millions de cartes bancaires circulent en France.

« Sa force est d'être passé de la théorie à la pratique,

explique un responsable du GIE Cartes bancaires. De là à dire que tout le système est obsolète, c'est excessif. » Selon ce même cadre, des études sont effectuées à « titre préventif » pour parer toutes fraudes. « Lorsque quelqu'un vient monnayer une prétendue faille, notre principe est de ne pas négocier », précise le GIE.

Le défenseur au pénal de Serge Humpich, M^e François Comette de Saint Cyr, n'est pas de cet avis : « Mon client est un inventeur, pas un escroc. » En attendant, Serge Humpich a été licencié par son employeur pour « faute grave ». L'informaticien s'apprête à contre-attaquer aux prudhommes.

C. D.

Accident

L'avion de tourisme s'écrase dans le parc de Versailles

UN AMAS DE FERRAILLE blanche, deux ailes brisées et des morceaux de carlingue éparpillés ou accrochés aux branches : c'est le triste spectacle offert hier par l'avion de tourisme qui s'est écrasé vers 17 h 30 dans le parc du château de Versailles, à deux pas du Grand Canal.

A son bord, trois jeunes gens dont une femme, qui avait vraisemblablement pris les commandes quelques minutes auparavant. Aucun des passagers n'a survécu à ce terrible accident.

L'identité des victimes n'a pas encore été révélée, mais l'avion de type Rallye qu'ils avaient

emprunté était basé sur l'aérodrome de Saint-Cyr, voisin du parc, que l'engin venait d'ailleurs de quitter. Quelques minutes après le décollage, c'est l'accident, inexplicable. Une centaine de mètres plus loin, le Grand Canal aurait permis d'amortir le choc. Mais dans ce proche environnement où se mêlent étroitement branches et troncs, le pire pouvait difficilement être évité.

« Je m'apprêtais à quitter mon service quand un visiteur s'est précipité vers moi pour m'avertir qu'un avion venait de s'écraser, raconte l'un des gardiens du parc. Et juste après l'arrivée des pompiers, un homme s'est présenté aux grilles

d'entrée. C'était le père de la jeune femme décédée dans l'avion. »

« La plate-forme finit par être engorgée »

Les équipes de secours, intervenues en nombre sur les lieux, n'ont pu que constater la mort des passagers. Tous trois ont été évacués vers l'institut médico-légal de Garches, puis les tracteurs du parc ont entrepris de dégager l'engin coincé dans le sous-bois. « Pour l'heure, il s'agit surtout de déterminer si l'avion pouvait effectivement transporter trois personnes, ou si le positionnement des passagers dans l'appareil a provoqué un déséquilibre, commentait

hier soir Jacques Hossaert, premier procureur adjoint au parquet de Versailles. Je trouve en tout cas que les accidents de ce type sont relativement nombreux dans la région. L'aviation de tourisme pose problème, surtout à Saint-Cyr. La plate-forme, très sollicitée, finit par être engorgée. Le week-end, on ne compte plus les avions qui survolent en permanence le parc du château. »

Le même accident aurait d'ailleurs pu prendre des dimensions plus dramatiques encore s'il s'était produit sur les allées ou les pelouses que les visiteurs sont nombreux à apprécier lors d'une ballade.

GAËTANE BOSSAERT